

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 464

20 février 2014

### SOMMAIRE

Altraplan Luxembourg S.A. ....	22257	Pentavest S.à r.l. ....	22254
Arcotex S.A. ....	22258	Piquemal S.à r.l. ....	22270
Cargon S.à r.l. ....	22266	Piripi Spf S.A. ....	22242
CRX Markets S.A. ....	22226	PPTM International S.à r.l. ....	22242
GSO Palmetto Opportunistic Investment (Luxembourg) Partners S.à r.l. ....	22247	Pradera Central Gniezno S.à r.l. ....	22254
KED Financing Luxembourg S.à r.l. ....	22245	Pradera Central Istanbul S.à r.l. ....	22255
LSREF II East Lux GP ....	22243	Project Bird Holding IIIB S. à r.l. ....	22258
Lux Gare ....	22266	PS Tabak S.à r.l. ....	22270
Maps S.A. ....	22244	Real Estate Property 1 S.A. ....	22255
Marbre Investissements S.A. ....	22243	Realm Holding S.A. ....	22271
Marepier Holding S.A. ....	22246	Real Web S.A. ....	22272
Mastergest Luxembourg S. à r.l. ....	22241	Recordati S.A. Chemical and Pharmaceu- tical Company ....	22265
Morgan Ré ....	22242	Recycling Plastic Products S.A. ....	22272
Multigone Sàrl ....	22242	Retail Development Redange S.A. ....	22256
Notos Investments S.A. ....	22244	River Plaza Holdco S.à r.l. ....	22246
NRGenerating Luxembourg (No.2) S.à r.l. .....	22246	River Plaza Midco S.à r.l. ....	22255
NUI Holding S.à r.l./B.V. ....	22244	Rolladen Schuler S.à r.l. ....	22255
OBA Group SA ....	22245	Rollinger Venture Capital S.A. ....	22272
OCEA et Compagnie S.à r.l. ....	22247	Rome IR Investment Company S.à r.l. ...	22272
Online Retail Group S.A. ....	22270	SoWiTec Luxembourg 2 S.à r.l. ....	22271
Online Venture Capital S.A. SPF ....	22231	S.Q. Beteiligungs A.G.H. ....	22271
Optilor S.à r.l. ....	22254	T2 Capital Finance Company S.A. ....	22266
Optilor S.à r.l. ....	22245	TIAA-CREF Luxembourg S.à r.l. ....	22265
OQUENDO Management S.à r.l. ....	22241	VDC Invest S.A. ....	22257
Oriental Properties S.A. ....	22244	Vicem Real Estate S.A. ....	22256
Oronalia S.A. ....	22245	Vulcain S.A. ....	22257
ORTIS Luxembourg S.A. ....	22254	Wellness International Business & Care S.A. ....	22265
PAGAC Encore Holding I Sàrl ....	22231	Wolff-Weyland Noerdange S.A. ....	22270
Pegaso Transportation ....	22247	Zaysan Luxembourg S.A. ....	22256
Pentavest S.à r.l. ....	22254		

**CRX Markets S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 173.889.

In the year two thousand and thirteen,  
on the sixteenth day of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Mr. Matthias Schmidt, Rechtsanwalt, professionally residing in Luxembourg,

acting as attorney in fact of the Company pursuant to a resolution taken by the management board of the CRX Markets S.A., having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 173.889, (the "Company"), on 13 December 2013,

a copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, declared and requested the notary to act that:

1. The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 19 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 267 of 4 February 2013, and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 22 July 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2499 of 9 October 2013.

2. The share capital of the Company is set at fifty-six thousand nine hundred seventy-three Euro (EUR 56,973.-) represented by fifty-six thousand nine hundred seventy-three (56,973) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

3. Pursuant to article 6.1 of the articles of association of the Company, the authorised capital, excluding the share capital, is set at forty thousand euro (EUR 40,000) represented by forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each and the management board is within the limits of the authorised capital and during a period of time of five (5) years from the date of the publication of the articles of incorporation of the Company authorised to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares within the limits of the authorised capital to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving a preferential right to subscribe to the shares issued for the existing shareholders.

4. Pursuant to the terms of article 6.3 of the articles of association of the Company the authorisation of the management board to exercise the authorised capital in accordance with article 6.1 is subject to:

a) the prior approval of the supervisory board of the Company, and

b) the prior approval of the general meeting of shareholders of the Company with a majority of at least 70 % of the votes validly cast but only if and to the extent that the issue of new shares, the granting of options to subscribe for shares and the issuance of any other instruments convertible into shares are for a price which is based on a valuation lower than the valuation in respect of the last capital increase in the Company in which 360 Treasury Systems AG subscribed for shares.

5. The supervisory board of the Company approved the increase of the share capital of the Company within the authorized capital by means of resolutions taken on 12 December 2013, a copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

6. In the present case it is not necessary that the general meeting of shareholders of the Company previously approves the increase of the share capital of the Company within the authorized capital according to the provisions of article 6.3 b) of the articles of association of the Company.

7. The Company has previously issued twenty thousand three hundred thirty-seven (20,337) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each for an amount of twenty thousand three hundred thirty-seven Euro (EUR 20,337.-) within the limits of the authorised share capital on 22 July 2013 that the management board may in accordance with article 6.1. of the Company's articles of association still issue a maximum amount of nineteen thousand six hundred sixty-three (19,663) shares having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each within the scope of the authorized share capital of the Company.

8. By means of a meeting of the management board of the Company on 13 December 2013, the management board resolved to increase the share capital of the Company by an amount of eighteen thousand ninety-nine Euro (EUR 18,099.-) within the limits of the authorised share capital, and without reserving a preferential right to subscribe to the shares so issued for the existing shareholders, so as to bring it from its present amount of fifty-six thousand nine hundred seventy-three euro (EUR 56,973) up to seventy-five thousand seventy-two Euro (EUR 75,072) by the issue of eighteen thousand ninety-nine (18,099) new shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to be issued with a share premium amounting in aggregate to one million eight hundred eighty-seven thousand five hundred forty-three Euro and three Cents (EUR 1,887,543.03) and having the same rights and obligations as the existing shares.

9. The management board of the Company further resolved to accept the subscription by:

- Mr. Pasha Shabalin, born on 26 April 1975, residing at Lützelsteiner Str. 18, 80939, München, Germany of one hundred forty (140) new shares together with a share premium amounting in aggregate of fourteen thousand six hundred three Euro and forty cents (EUR 14,603.40);

- Mr. Michael Piel, born on 25 May 1964, residing at Hinter der Mühl 13, 55278 Selzen, Germany of one hundred eighty-six (186) new shares together with a share premium amounting in aggregate to nineteen thousand four hundred and one Euro and sixty-six Cents (EUR 19,401.66);

- Mr. Axel Tillmann, born on 19 February 1964, residing at Am Schultsgarten 19, 50129 Bergheim, Germany of two hundred twenty-five (225) new shares together with a share premium amounting in aggregate to twenty-three thousand four hundred sixty-nine Euro and seventy-five Cents (EUR 23,469.75);

- Mr. Jürgen Kracht, born on 7 March 1947, residing at 88 Tai Tam Res-Road, Apt T15-183, Hong Kong, of one thousand four hundred twenty-four (1,424) new shares together with a share premium amounting in aggregate to one hundred forty-eight thousand five hundred fifty-six Euro and fifty Cents (EUR 148,556.50);

- Mr. Bertrand Pinel, born on 29 August 1968, residing at 90 Chemin des Cornillons, CH-1292 Chambésy, Switzerland of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Claus Stoltenberg, born on 16 December 1955, residing at Bad Homburg, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Adi Kraus, born on 12 January 1939, residing at Frankfurt a.M., Germany, of five hundred (500) new shares together with a share premium amounting in aggregate to fifty-two thousand one hundred and fifty-five Euro (EUR 52,155.-);

- The company Asset Hellerich GmbH, with registered address at Perchastraße 1, 82319 Starnberg, Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) of the local court (Amtsgericht) of Munich, Germany, under HRB 136867, of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- Mr. Florian Kluge, born on 13 September 1972, residing at Ulmenstr. 5a, 82049 Pullach, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Michael Dröge, born on 23 January 1972, residing at Untere Brendelstr. 8, 61348 Bad Homburg, Germany, of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- The company Overlay Beteiligungsgesellschaft mbH, with registered address at Schwarzburgstrasse 71, 60318 Frankfurt a.M., Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) of the local court (Amtsgericht) of Frankfurt a.M., Germany, under HRB 57507 of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- Baron Frits van Dedem, born on 13 April 1958, residing at Hainer Trift 10, Dreieich-Buchschlag, Germany, of one thousand four hundred twenty-four (1,424) new shares together with a share premium amounting in aggregate to one hundred forty-eight thousand five hundred seventy-six Euro (EUR 148,576);

- The company Esse Non Videri Investments B.V., with registered address at Woudenbergseweg 11, 3953ME Maarsbergen, Netherlands registered with the commercial register of the Dutch commercial register (Kamer van Koophandel, KvK) under number 30037385 of one thousand four hundred twenty-four (1,424) new shares together with a share premium amounting in aggregate to one hundred forty-eight thousand five hundred seventy-six Euro (EUR 148,576);

- Mr. Jan-Peter Hasenclever, born on 27 January 1968, residing at Merrillweg 3a, 50996 Cologne, Germany, of one hundred ninety (190) new shares together with a share premium amounting in aggregate to nineteen thousand eight hundred ten Euro (EUR 19,810);

- Ms. Irina Perger, born on 12 May 1971, residing at Herbert-Karrenberg-Str. 10, 41464 Neuss, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Ms. Lilly Perger, duly represented by Ms. Irina Perger and Mr. Jan-Peter Hasenclever, born on 17 December 2005, residing at Herbert-Karrenberg-Str. 10, 41464 Neuss, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Rolf Dienst, born on 13 March 1946, residing at 82057 Icking, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Ms. Caroli Dienst, born on 27 June 1951, residing at 82057 Icking, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525).

- Mr. Klaus Hoffmann, born on 26 March 1963, residing at Beethovenstr. 40, 60325 Frankfurt a. M., Germany, of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- Mr. Alexander v. Witzleben, born on 19 August 1963, residing at Gutenbergstr. 3, 99423 Weimar, Germany, of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- Dr. Hellmut Kirchner, born on 11 October 1947, residing at 82327, Tutzing, Germany, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Michael Buchen, born on 18 November 1979, residing at "The Address Hotel" Dubai Marina, Apartment 3802, PO Box: 32923, Dubai, United Arab Emirates, of one thousand four hundred twenty-four (1,424) new shares together with a share premium amounting in aggregate to one hundred forty-eight thousand five hundred seventy-six Euro (EUR 148,576);

- Mr. Martin Wiedmann, born on 10 December 1957, residing at Oberseeweg 24, 8853 Lachen, Switzerland, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- Mr. Matthias Frisch, born on 27 June 1963, residing at Claridenstr. 6, 8802 Kilchberg, Switzerland, of four hundred seventy-five (475) new shares together with a share premium amounting in aggregate to forty-nine thousand five hundred twenty-five Euro (EUR 49,525);

- the company Tilia Quadrat GmbH, with registered address at König-Ludwig-Weg 23, 82335 Berg, Germany, registered with the commercial register (Handelsregister) of the local court (Amtsgericht) of Munich, Germany, under number HRB 200807 of nine hundred fifty (950) new shares together with a share premium amounting in aggregate to ninety-nine thousand fifty Euro (EUR 99,050);

- Mr. Bartosz Kurkowski, born on 01 September 1972, residing at Bleichstraße 50a, 60313 Frankfurt a.M., Germany, of seven hundred twelve (712) new shares together with a share premium amounting in aggregate to seventy for thousand two hundred sixty-eight Euro and seventy-two cents (EUR 74,268.72)

10. All of the eighteen thousand ninety-nine (18,099) new shares as well as the attached share premiums have been fully paid in by the subscribers prenamed so that the amount of one million nine hundred five thousand six hundred forty-two Euro and three Cents (EUR 1,905,642.03) is at the free disposal of the Company, as certified to the undersigned notary by a banking certificate.

11. As a consequence of the forgoing resolutions, the management board resolved to amend Article 5.1 of the Articles of Association of the Company which shall henceforth be worded as follows:

" 5.1. The Company's share capital is set at seventy-five thousand seventy-two Euro (EUR 75,072.-) represented by seventy-five thousand seventy-two (75,072) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the said proxy holder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille treize,

le seize décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Matthias Schmidt, Rechtsanwalt, résidant professionnellement à Luxembourg,

en sa qualité de mandataire spécial de la CRX Markets S.A., dont le siège social est situé 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.889, (la "Société"), conformément à une décision du directoire de la Société du 13 décembre 2013,

dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare et requiert le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée suivant acte notarié reçu du notaire soussigné, du 19 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations n° 267 du 4 février 2013. Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois par acte notarié du notaire soussigné du 22 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2499 du 9 octobre 2013.

2. Le capital social de la Société est fixé à cinquante-six mille neuf cent soixante-treize euros (EUR 56.973.-) représenté par cinquante-six mille neuf cent soixante-treize (56.973) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune.

3. En vertu de l'article 6.1 des statuts de la Société, le capital autorisé, à l'exclusion du capital social, est fixé à quarante mille euros (EUR 40.000.-), consistant en quarante mille (40.000) actions ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune et le directoire dans les limites du capital autorisé et pendant une période de cinq (5) années à compter de la date de publication des statuts de la Société est autorisé à émettre des actions, accorder des options de souscription d'actions et émettre tous autres instruments convertibles en actions dans les limites du capital autorisé, aux personnes et aux conditions qu'il estimera opportunes, et spécifiquement à procéder à de telles émissions sans réserver un droit préférentiel de souscription des actions émises aux actionnaires existants.

4. En vertu de l'article 6.3 des statuts de la Société l'autorisation du directoire de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 6.1 ci-dessus est soumis à:

a) l'accord du conseil de surveillance de la Société, et

b) l'accord de l'assemblée générale des actionnaires de la Société avec une majorité d'au moins 70% des voix exprimées mais uniquement dans la mesure où l'émission de nouvelles actions, l'accord des options de souscription d'actions et l'émission de tout autre instrument convertible en actions sont fixés selon un prix basé sur une évaluation inférieure à l'évaluation relative à la dernière augmentation du capital social de la Société au cours de laquelle 360 Treasury Systems AG a souscrit des actions.

5. Lors de sa réunion du 12 décembre 2013, le conseil de surveillance de la Société a approuvé l'augmentation du capital social de la Société dans les limites du capital autorisé. Une copie des minutes des résolutions prises par le conseil de surveillance de la Société restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

6. Dans le cas présent, il n'est pas requis que l'assemblée générale des actionnaires approuve au préalable l'augmentation du capital social de la Société dans les limites du capital autorisé conformément à l'article 6.3 b) des statuts de la Société.

7. En date du 22 juillet 2013, la Société a émis vingt mille trois cent trente-sept actions (20.337.-) ayant une valeur d'un Euro (EUR 1.-) chacune, en considération d'un paiement d'un montant de vingt mille trois cent trente-sept euros (EUR 20.337.-). Par conséquent, le directoire est selon l'article 5.1 des statuts de la Société toujours en mesure d'émettre un montant maximal de dix-neuf mille six cent soixante-trois actions (19,663) ayant une valeur d'un Euro (EUR 1.-) chacune, dans les limites du capital autorisé de la Société.

8. Lors de sa réunion du 13 décembre 2013, le directoire de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 18.099.-) dans les limites du capital autorisé, et sans réserver un droit préférentiel de souscription des actions ainsi émises aux actionnaires existants, afin de le porter de son montant actuel de cinquante-six mille neuf cent soixante-treize euros (EUR 56.973.-) à soixante-quinze mille soixante-douze euros (EUR 75.072) par l'émission de dix-huit mille quatre-vingt-dix-neuf (18.099) nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, qui seront émises avec une prime d'émission cumulée d'un million huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quarante-trois euros and trois cents (EUR 1.887.543,03) et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

9. Durant la même réunion, le directoire a accepté la souscription par:

- M. Pasha Shabalin, né 26 avril 1975, résidant à Lützelsteiner Str. 18, 80939, München, Allemagne, de cent quarante (140) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatorze mille six cent trois euros et quarante cents (EUR 14,603,40);

- M. Michael Piel, né le 25 mai 1964, résidant à Hinter der Mühl 13, 55278 Selzen, Allemagne, de cent quatre-vingt-six (186) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf mille quatre cent un euros et soixante-six cents (EUR 19.401,66);

- M. Axel Tillmann, né le 19 février 1964, résidant à Am Schultsgarten 19, 50129 Bergheim, Allemagne, de deux cent vingt-cinq (225) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de vingt-trois mille quatre cent soixante-neuf euros et soixante-quinze cents (EUR 23.469,75);

- M. Jürgen Kracht, né le 7 mars 1947, résidant à 88 Tai Tam Res-Road, Apt T15-183, Hong-Kong, de mille quatre cent vingt-quatre (1,424) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de cent quarante-huit mille cinq cent cinquante-six euros et cinquante cents (EUR 148,556,50);

- M. Bertrand Pinel, né le 29 août 1968, résidant à 90 Chemin des Cornillons, CH-1292 Chambésy, Suisse, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);

- M. Claus Stoltenberg, né le 16 décembre 1955, résidant à Bad Homburg, Allemagne, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);

- M. Adi Kraus, né le 12 janvier 1939, résidant à Frankfurt a.M., Allemagne, de cinq cents (500) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de cinquante-deux mille cent cinquante-cinq euros (EUR 52,155.-);
- la société Asset Hellerich GmbH, ayant son siège social à Perchastraße 1, 82319 Starnberg, Allemagne, enregistré auprès du register de commerce (Handelsregister) du tribunal d'instance (Handelsregister) de Munich, Allemagne, sous numéro HRB 136867 de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille et cinquante euros (EUR 99,050.-);
- Mr. Florian Kluge, né le 13 septembre 1972, résidant à Ulmenstraße 5a, 82049 Pullach, Allemagne, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- Mr. Michael Dröge, né le 23 janvier 1972, résidant à Untere Brendelstr. 8, 61348, Bad Homburg, Allemagne, de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante Euro (EUR 99,050.-);
- La société Overlay Beteiligungsgesellschaft mbH, ayant son siège social à Schwarzburgstrasse 71, 60318 Frankfurt a.M., Allemagne, enregistrée auprès du register de commerce (Handelsregister) du tribunal d'instance (Handelsregister) de Frankfurt a.M., Allemagne, sous numéro HRB 57507 de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante euros (EUR 99,050.-);
- Baron Frits van Dedem, né le 13 avril 1958, résidant à Hainer Trift 10, Dreieich-Buchsschlag, Allemagne, de mille quatre cent vingt-quatre (1,424) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de cent quarante-huit mille cinq cent soixante-seize euros (EUR 148,576.-);
- La société Esse Non Videri Investments B.V., ayant son siège social à Woudenbergseweg 11, 3953ME Maarsbergen, Pays-Bas, enregistré auprès du Registre de Commerce des Pays-Bas (Kamer van Koophandel, KvK) sous numéro 30037385, de mille quatre cent vingt-quatre (1,424) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de cent quarante-huit mille cinq cent soixante-seize euros (EUR 148,576.-);
- M. Jan-Peter Hasenclever, né le 27 janvier 1968, résidant à Merrillweg 3a, 50996 Cologne, Allemagne, de cent quatre-vingt-dix (190) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de dix-neuf mille huit cent dix euros (EUR 19,810.-);
- Mme Irina Perger, née le 12 mai 1971, résidant à Herbert-Karrenberg-Straße 10, 41464 Neuss, Allemagne, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- Mademoiselle Lilly Perger, représentée par Mme Irina Perger et M. Jan-Peter Hasenclever, née le 17 décembre 2005, résidant à HerbertKarrenberg-Straße 10, 41464 Neuss, Allemagne de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- M. Rolf Dienst, né le 13 mars 1946, résidant à 82057 Icking, Allemagne, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525);
- Mme Caroli Dienst, né le 27 juin 1951, résidant à 82057 Icking, Allemagne, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- M. Klaus Hoffmann, né le 26 mars 1963, résidant à Beethovenstr. 40, 60325 Frankfurt a.M., Allemagne, de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante euros (EUR 99,050.-);
- M. Alexander v. Witzleben, né le 19 août 1963, résidant à Gutenbergstr. 3, 99423 Weimar, de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante euros (EUR 99,050.-);
- Dr. Hellmut Kirchner, né le 11 octobre 1947, résidant à 82327 Tutzing, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- M. Michael Buchen, né le 18 novembre 1979, résidant à "The Address Hotel" Dubai Marina, Apartment 3802, PO Box: 32923, Dubai, Emirats Arabes Unis, de mille quatre cent vingt-quatre (1,424) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de cent quarante-huit mille cinq cent soixante-seize euros (EUR 148,576);
- M. Martin Wiedmann, né le 10 décembre 1957, résidant à Oberseeweg 24, 8853 Lachen, Suisse, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- M. Matthias Frisch, né le 27 juin 1963, résidant à Claridenstr. 6, 8802 Kilchberg, Suisse, de quatre cent soixante-quinze (475) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quarante-neuf mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 49,525.-);
- la société Tilia Quadrat GmbH, ayant son siège social à König-Ludwig-Weg 23, 82335 Berg, Allemagne, enregistrée auprès du register de commerce (Handelsregister) du tribunal d'instance (Handelsregister) de Munich, Allemagne sous le numéro HRB 200807 de neuf cent cinquante (950) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante euros (EUR 99,050.-);
- M. Bartosz Kurkowski, né le 1 septembre 1963, résidant à Bleichstraße 50a, 60313 Frankfurt a.M., Allemagne, de sept cent douze (712) nouvelles actions ensemble avec une prime d'émission de soixante-quatorze mille deux cent soixante-huit euros et soixante-douze cents (EUR 74.268,72);

10. Chacune des dix-huit mille quatre-vingt-dix-neuf (18.099) nouvelles actions ont été intégralement libérées par les souscripteurs susmentionnés et le montant d'un million neuf cent cinq mille six cent quarante-deux euros et trois cents (EUR 1.905.642,03) est à la libre disposition de la Société tel que prouvé au notaire soussigné par un certificat de blocage.

11. En conséquence des résolutions précédentes, le directoire a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé soixante-quinze mille soixante-douze euros (EUR 75.072.-), représenté par soixante-quinze mille soixante-douze (75.072) actions d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite au présent acte, est évalué approximativement à deux mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte est dressé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. SCHMIDT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 décembre 2013. Relation: EAC/2013/16693. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014003552/309.

(140003003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2014.

**Online Venture Capital S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

**Capital social: USD 42.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 172.135.

*Extrait des résolutions prises par l'administrateur unique tenu en date du 26 septembre 2013.*

L'administrateur unique décide de transférer le siège social de la société du 13 avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre, 2013.

L'administrateur unique, M. Olivier JARNY, a également transféré son adresse professionnelle au 22, avenue de la liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2014008650/15.

(140009453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

**PAGAC Encore Holding I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 183.305.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-third day of December.

Before the undersigned, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

PAGAC VI Limited, a limited company incorporated in Hong Kong under the Companies Ordinance (Chapter 32 of the Laws of Hong Kong) and registered under No. 2004028 with the Hong Kong Companies Registry, with registered office at 2503 Bank of America Tower, 12 Harcourt Road, Central, Hong Kong

hereby represented by Mrs Monique Drauth, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** The name of the company is "PAGAC Encore Holding I SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity of the financial sector or that would require the Company to have any other license.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **I. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2 In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

#### **6. Shares**

6.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 The shares are freely transferable between shareholders.

6.3 When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7 The Company may redeem its own shares, provided:



- 6.7.A it has sufficient distributable reserves for that purpose; or  
 6.7.B the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

## II. Management - Representation

### 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board), composed by two classes of managers (class A managers and class B managers).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The signature of the sole manager shall bind the Company. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

**9. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**10. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## III. Shareholder(s)

### 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

#### 11.1 Powers and voting rights

11.1.A Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

11.1.B If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (the Shareholders' Circular Resolutions). Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

11.1. C Each share entitles the holder to one (1) vote.

## 11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

11.2.A The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from any manager or from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

11.2.B Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.2.C When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

11.2.D General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

11.2.E If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

11.2.F A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

11.2.G Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

11.2.H The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

11.2.I Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

11.2.J Shareholders' Circular Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**12. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3 Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

### 14. Auditors.

14.1 Except if the Company's annual accounts are audited by an approved external auditor in accordance with the requirements of the law (réviseurs d'entreprises agréés), the supervision of the operations of the Company may be, and shall be, if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

14.2 When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.3 The auditors or, as the case may be, the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

### 15. Allocation of profits.

15.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

15.3.A the Board must draw up interim accounts;

15.3.B the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

15.3.C within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

15.3.D taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## V. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VI. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December 2014.

### *Subscription and payment*

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed and fully paid in cash the number of shares mentioned hereafter:

Shareholders	Number of shares	Subscribed capital
PAGAC VI Limited, mentioned above . . . . .	12,500	EUR 12,500.-
Total: . . . . .	12,500	EUR 12,500.-

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in article 183 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at four (4) the number of managers, and further resolved to appoint the following persons as class A managers and class B managers with immediate effect and for an undetermined period:

*class A managers:*

- Derek Crane, born on 2<sup>nd</sup> April 1972 in Guildford, United Kingdom, professionally residing at 15/F, AIA Central, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, and

- Jon Robert Lewis, born on 17<sup>th</sup> August 1962 in Massachusetts, USA, professionally residing at 15/F, AIA Central, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong.

*class B manager:*

- Peter Dickinson, born on 1 March 1966 in Nuneaton, with professional address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Alexandra Fantuz, born on 25 September 1974 in Hayange, France, with professional address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.]

2. The registered office of the Company is located at 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by her surname, name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour de décembre.

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

PAGAC VI Limited, une société limitée constituée à Hong Kong sous le Companies Ordinance (Chapitre 32 de la loi de Hong Kong) immatriculée sous le numéro 2004028 auprès du Companies Registry de Hong Kong ayant son siège social au 2503 Bank of America Tower, 12 Harcourt Road, Central, Hong Kong, représentée par Mme Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "PAGAC Encore Holding I SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixent la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil), composé par deux classes de gérants (gérants de classe A et gérants de classe B).

##### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront valablement prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à condition que toute décision ne soit pas valablement adoptée à moins d'être approuvée par au moins (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler.

La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée par la signature du gérant unique. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Gérant unique.** Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1.

(ii) , les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée

à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

**Art. 12. Associé unique.** Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation.

**Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises agréé conformément aux obligations de la loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés

14.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises agréé, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

**Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre 2014.

### *Souscription et libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire et libérer intégralement en espèces le nombre de parts sociales comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales	Capital souscrit
PAGAC VI Limited . . . . .	12.500	EUR 12.500,-
Total: . . . . .	12.500	EUR 12.500,-

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement mille cent euros (EUR 1.100,-)

### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à quatre (4) et les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A et gérants de classe B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

#### *Gérants de classe A:*

- Derek Crane, né le 2 avril 1972 à Guilford, Royaume Uni, ayant son adresse professionnelle au 15/F, AIA Central, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong, et
- Jon Robert Lewis, né le 17 août 1962 à Massachusetts, Etats Unis, ayant son adresse professionnelle au 15/F, AIA Central, 1 Connaught Road, Central, Hong Kong.

#### *Gérants de classe B:*

- Peter Dickinson, né le 1<sup>er</sup> mars 1966 à Nuneaton, Royaume Uni, ayant son adresse professionnelle au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et



- Alexandra Fantuz, née le 25 septembre 1974 à Hayange, France, ayant son adresse professionnelle au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg].

2. Le siège social de la Société est établi au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2013. Relation: LAC/2013/60040. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Pour expédition conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 10 janvier 2014.

Référence de publication: 2014007060/524.

(140006987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2014.

---

#### **OQUENDO Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 128.638.

L'adresse professionnelle des Gérants de classe A de la Société, M. Alfonso Guillermo Erhardt Ibarra et M. Daniel Herrero Lucas, a changé à la date du 28 octobre 2013, et se situe désormais à Calle Maria de Molina 40, 28006 Madrid (Espagne).

L'adresse professionnelle des Gérants de classe B de la Société, M. Thomas Dewé et M. Dominique Audia, a changé à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et se situe désormais au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OQUENDO Management S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2014008664/16.

(140009318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

#### **Mastergest Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.272.

#### **LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 9 janvier 2014, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- MASTERGEST LUXEMBOURG sàrl, avec siège social à L-2449 LUXEMBOURG, 15 boulevard Royal,

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole BESCH, juge et liquidateur Me Marie-Christine GAUTIER, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Maître Marie-Christine GAUTIER

22, rue Marie-Adelaïde

L-2128 Luxembourg

Référence de publication: 2014008605/18.

(140009572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Morgan Ré, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 50.099.

- La société dénonce avec effet au 31 décembre 2013 la convention de domiciliation conclue avec la société MORGAN RE S.A. (B 50 099) domiciliée au 23 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 janvier 2014.

*Pour la Société*

Risk & Reinsurance Solutions SA en abrégé 2RS

Référence de publication: 2014008621/12.

(140009711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Multigone Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 97.596.

DE: 34, avenue la Porte Neuve L-2227 Luxembourg

VERS: 33, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008622/10.

(140009150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**PPTM International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 170.166.

*Extrait des décisions prise par écrit par l'associé unique de la Société*

L'assemblée a pris acte et a accepté de la démission de Hanna Esmee Duer de ses fonctions de gérant de classe A de la Société avec effet au 10 janvier 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PPTM International S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008722/14.

(140009702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Piripi Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 157.445.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 27 décembre 2013, enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2014, LAC/2014/105, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "PIRIPi Spf S.A., en liquidation", R.C.S. Luxembourg B 157.445, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 255 du 8 février 2011. Dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

La mise en liquidation de la société a été décidée suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue par-devant le notaire instrumentaire, en date du 22 novembre 2013, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et documents de la société resteront conservés durant cinq ans après la clôture de liquidation au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008718/22.

(140008962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Marbre Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 60.299.

—  
EXTRAIT

1. Démissions

M. Fernand SASSEL, ainsi que M. Louis FELICETTI démissionnent de leur poste d'administrateur de la société MARBRE INVESTISSEMENTS S.A., avec effet immédiat.

La société LUXREVISION s. à r. l. démissionne de son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

2. Nominations statutaires

A) *Administrateurs:*

Madame Valérie FISSON, administrateur de sociétés, né le 11 novembre 1975 à B-Aye et demeurant professionnellement au 5, avenue Gaston Diderich au L-1420 Luxembourg. Le mandat est de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né le 05 juin 1980 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 5, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg. Le mandat est de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Le mandat de Madame Maria Paola Ley, est reconduit pour une durée de 6 ans et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

B) *Commissaire:*

La société Kohnen & Associés S. à r. l., inscrite au RCS Luxembourg B114.190, avec siège social au 62, Avenue de la Liberté à L-1016 Luxembourg. Le mandat est de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

3. L'assemblée décide de transférer son siège social de 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg au 5, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2013.

*Pour MARBRE INVESTISSEMENTS S.A.*

Maria Paola Ley

*Administrateur*

Référence de publication: 2014008595/32.

(140009709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**LSREF II East Lux GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 171.344.

—  
L'adresse professionnelle des gérants de la Société, (i) M. Erdal Atilgan, (ii) M. Patrick Steinhauser et (iii) M. João Carlos Fernandes da Silva Loureiro, a été transférée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 à l'adresse suivante:

- Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg.

Conseil de gérance de la Société:

- M. Erdal Atilgan, résidant professionnellement au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, Gérant.

- M. Patrick Steinhauser, résidant professionnellement Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, Gérant.

- M. João Carlos Fernandes da Silva Loureiro, résidant professionnellement au Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duché de Luxembourg, Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008560/22.

(140008958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Maps S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 119, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 163.782.

—  
EXTRAIT

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 18 décembre 2013, les actionnaires de la Société acceptent la démission de la fonction d'administrateur de Monsieur Serge ROLLINGER, demeurant 48, rue du X Octobre, L-7243 Bereldange, et désignent Monsieur Jean-Yves HERGOTT, demeurant professionnellement au 35, rue J.-F. Kennedy, L-7327 Steinsel, comme nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008593/13.

(140008746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Notos Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 140.462.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 31 décembre 2013, que la liquidation de la société, décidée en date du 11 décembre 2013, a été clôturée et que NOTOS INVESTMENTS S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

*Pour: NOTOS INVESTMENTS S.A.*

*Société anonyme liquidée*

*Pour le Liquidateur: AUDIT AND TRUST SERVICES S.àR.L.*

**EXPERTA LUXEMBOURG**

*Société anonyme*

*Aurélie Katola / Isabelle Marechal-Gerlaxhe*

Référence de publication: 2014008641/19.

(140008922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**NUI Holding S.à r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 171.211.

—  
Le bilan de la société au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008646/12.

(140008586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Oriental Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2342 Luxembourg, 26, rue Raymond Poincaré.

R.C.S. Luxembourg B 76.948.

—  
Les comptes annuels au 24 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008655/9.

(140009555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**OBA Group SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 41, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.795.

Le siège social de la société a été transféré au L-1840 Luxembourg, 41, boulevard Joseph II.

Luxembourg, le 7 janvier 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008657/11.

(140008847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**KED Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 89.025,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 182.533.

EXTRAIT

La société KS&T International Holdings, L.P., un limited partnership, constitué et existant selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, New Castle County, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistré auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware, sous le numéro 3563378, associé de la Société, a changé de nom.

Sa nouvelle dénomination est la suivante: Koch Equity Development 1, LP

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 janvier 2014.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2014008521/22.

(140008766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Optilor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 83, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 27.269.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008662/10.

(140009665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Oronalia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5560 Remich, 34, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 156.828.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2013.*

En date du 31 décembre 2013 s'est réunie en assemblée générale extraordinaire les actionnaires de la société anonyme «Oronalia S.A.», ayant son siège social à L-5560 Remich, 34, rue Neuve, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 159.828.

L'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première Résolution*

L'assemblée générale révoque avec effet immédiat le commissaire aux comptes.

*Deuxième Résolution*

L'assemblée générale nomme à la fonction de commissaire aux comptes:

MOSPACK, société à responsabilité limitée existant et gouvernée par les lois de la France, ayant son siège social à F-57480 Rettel, Z.A.C. Rettel, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Thionville sous le numéro 538 439 431.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 janvier 2014.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Jean SECKLER

*Le notaire*

Référence de publication: 2014008666/26.

(140009529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**River Plaza Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 180.282.

—  
EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 13 janvier 2014 les associés de la Société ont:

- pris connaissance de la démission de Wolfgang Zettel de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 13 janvier 2014;

- nommé Mélanie Jacobs, née le 17 septembre 1984 à Sarreguemines, France et résidant professionnellement au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 14 janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014008742/18.

(140009143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**NRGenerating Luxembourg (No.2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 77.334.

—  
Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008645/9.

(140009289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Marepier Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.165.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 15 janvier 2014.*

1. Madame Monique JUNCKER, administrateur de sociétés, née à Ettelbruck (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été cooptée comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jacques CLAEYS, administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire, dont elle achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. Madame Monique JUNCKER, pré-nommée, a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 16 janvier 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MAREPIER HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014008597/20.

(140009651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**OCEA et Compagnie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 111.329.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2014008658/13.

(140009761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Pegaso Transportation, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 168.164.

L'adresse professionnelle du Gérant de classe A de la Société, M. Thomas Dewé, a changé à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et se situe désormais au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

PEGASO TRANSPORTATION

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2014008674/12.

(140008849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**GSO Palmetto Opportunistic Investment (Luxembourg) Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 183.292.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of December.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch/Alzette.

THERE APPEARED:

GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, a limited partnership organized under the laws of the state of Delaware (USA), having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), registered with the Secretary of State, Division of Corporations of Delaware under authentication number 9331278 and corporate file number 5102440, acting through its general partner, GSO Palmetto Opportunistic Associates LLC, a limited liability company organized under the laws of the state of Delaware (USA),

here represented by:

Maître Sophie ARVIEUX, lawyer, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the acquisition, sale and/or holding of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company, enterprise or interest. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt in registered form only and subject to the transfer restrictions of article 1690 of the Luxembourg Code Civil and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any entity identified by the investment manager of the group to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorization.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may invest in, acquire, sell and/or hold directly or indirectly real estate or movable property in Luxembourg and/or abroad.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name "GSO Palmetto Opportunistic Investment (Luxembourg) Partners S.à r.l.".

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Capital.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 20,000.- (twenty thousand Euro), represented by 20,000 (twenty thousand) shares of EUR 1.- (one Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by a pro-vote of the shareholders representing 3/4 of the corporate capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the corporate capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7. Modification of the capital.** Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of these Articles.

**Art. 8. Payments.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9. Multiple beneficiaries.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.



**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

**Art. 11. Management of the company.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of manager(s) of category A and manager(s) of category B. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers formed by a manager (managers) of category A and a manager (managers) of category B.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the board of managers, obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers, will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings, whereby signatures may be executed on separate counterparts each of which is an original but all of which together will constitute one and the same instrument.

**Art. 12. Managers liability.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 13. Shareholders' meeting, Shareholders' resolutions, Amendment to the articles.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the corporate capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's corporate capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 14. Financial year.** The Company's year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31<sup>st</sup> December 2013.

**Art. 15. Annual accounts.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16. Distribution of profits, legal reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s).

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the shareholders.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 17. Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 18. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The 20,000 (twenty thousand) shares have been subscribed by GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, prenamed.

GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, prenamed, represented as stated here above, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 20,000.- (twenty thousand Euro) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers:

- Dohyun (Doris) LEE-SILVESTRI, born in Seoul (South Korea) on 26 September 1977, with professional address at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America, category A manager;

- Marisa BEENEY, born in Missouri (United States of America) on 30 December 1970, with professional address at 345 Park Avenue, 30 Floor, New York, NY 10154, United States of America, category A manager;

- Livio GAMBARDELLA, born in Terlizzi (Italy) on 2 December 1975, with professional address at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, category B manager;

- Jean-Claude KOCH, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 25 April 1952, with private address at 6 rue Nicolas Petit, L-2326 Luxembourg, category B manager; and

- Tony WHITEMAN, born in Hamilton (New Zealand) on 24 May 1969, with professional address at 14, rue Jean Mercatoris L-7237 Helmsange, Luxembourg, category B manager.

2) The address of the Company is fixed in L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred (1,200.- Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-septième jour de décembre.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

#### **A COMPARU:**

GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, une société de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), établie et ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (Etats-Unis d'Amérique), immatriculée auprès du Secretary of State, Division of Corporations du Delaware sous le numéro d'identification 9331278 et sous le numéro de dossier 5102440, dûment représentée par son général partner, GSO Palmetto Opportunistic Associates LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique),

ici représentée par:

Maître Sophie ARVIEUX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée 'ne varietur' par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet l'acquisition, la vente et/ou la détention de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou tous instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, entreprise ou intérêt. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances, enregistrées uniquement et sujettes aux restrictions de transfert de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre entité identifiée par le gestionnaire d'investissement du groupe dont la Société fait partie. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut investir dans, acquérir, vendre et/ou détenir directement ou indirectement des biens immobiliers au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Nom.** La Société aura la dénomination: "GSO Palmetto Opportunistic Investment (Luxembourg) Partners S.à r.l."

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à EUR 20.000,- (vingt mille euros) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote favorable des associés représentant trois quarts (3/4) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7. Modification du capital.** Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

**Art. 8. Paiements.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9. Bénéficiaires multiples.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10. Cession de parts.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 et 190 de la Loi.

**Art. 11. Gestion de la société.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 11 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance composé d'un (des) gérant(s) de catégorie A et d'un (des) gérant(s) de catégorie B.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance, dont obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, les signatures pouvant être apposées sur différents exemplaires, chaque exemplaire étant un original mais tous les exemplaires ensemble constituant le même document.

**Art. 12. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 13. Assemblées générales, Décision des associés, Modifications des statuts.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 14. Année sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2013.

**Art. 15. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 16. Distribution de bénéfices, Réserve légale.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,

2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,

3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.

4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 17. Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 18. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les 20.000 (vingt mille) parts sociales ont été souscrites par GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, prénommée.

GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP, prénommée, représentée ainsi qu'il a été dit, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 20.000,- (vingt mille euros) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Résolution de l'associé unique*

1) La Société sera administrée par les gérants suivants:

- Dohyun (Doris) LEE-SILVESTRI, née à Séoul (Corée du Sud) le 26 septembre 1977, demeurant professionnellement au 345 Park Avenue, New York, NY 10154, gérante de catégorie A;

- Marisa BEENEY, née à Missouri (Etats-Unis d'Amérique) le 30 décembre 1970, demeurant professionnellement au 345 Park Avenue, étage 30, New York, NY 10154, Etats-Unis d'Amérique, gérante de catégorie A;

- Livio GAMBARDELLA, né à Terlizzi (Italie) le 2 décembre 1975, demeurant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, gérant de catégorie B;

- Jean-Claude KOCH, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 25 avril 1952, demeurant au 6, rue Nicolas Petit, L-2326 Luxembourg, gérant de catégorie B; et

- Tony WHITEMAN, né à Hamilton (Nouvelle Zélande) le 24 mai 1969, résidant professionnellement au 14, rue Jean Mercatoris L-7237 Helmsange, Luxembourg, gérant de catégorie B.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la Loi et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimées approximativement à mille deux cents (1.200.- euros).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, dûment représentée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, agissant ainsi qu'il a été dit, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: ARVIEUX, MOUTRIER Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 18 décembre 2013. Relation: EAC/2013/16684. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 09/01/2014.

Référence de publication: 2014006841/341.

(140006424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2014.

**Optilor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 83, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 27.269.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008661/10.

(140009664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**ORTIS Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.  
R.C.S. Luxembourg B 95.313.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014008667/10.

(140008931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Pradera Central Gniezno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 128.012.

Il résulte des décisions de l'actionnaire unique de La Société, prises par voie de résolution circulaires en date du 8 janvier 2014:

1. Acceptation de la démission de Colin Campbell en tant que gérant de La Société avec effet immédiat.

2. Nomination de James Bury, né le 23 octobre 1966 à Oxford, de nationalité anglaise, résident professionnellement au 2-3 Eldon Street, London, EC2M 7LS, Royaume-Uni, en qualité de gérant de La Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Pradera Central Gniezno S.à r.l.

Référence de publication: 2014008689/17.

(140009378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.599.858,34.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 154.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008676/10.

(140009386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Pentavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.599.858,34.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 154.065.

*Acte rectificatif à l'acte n° L130054603 déposé le 08 avril 2013*

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008677/11.

(140009387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Pradera Central Istanbul S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 121.204.

---

Il résulte des décisions de l'actionnaire unique de La Société, prises par voie de résolution circulaires en date du 8 janvier 2014:

1. Acceptation de la démission de Colin Campbell en tant que gérant de La Société avec effet immédiat.

2. Nomination de James Bury, né le 23 octobre 1966 à Oxford, de nationalité anglaise, résident professionnellement au 2-3 Eldon Street, London, EC2M 7LS, Royaume-Uni, en qualité de gérant de La Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Pradera Central Istanbul S.à r.l.

Référence de publication: 2014008691/17.

(140009380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Real Estate Property 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.326.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> octobre 2013.*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019:

- Monsieur Simon Pierre SAVERYS, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;
- Monsieur Adrien ROLLE, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;
- Monsieur Laurent WEIS, demeurant au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019:

- Benoît de Froidmont, 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008752/16.

(140009363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Rolladen Schuler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 151.913.

---

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014008744/10.

(140009735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**River Plaza Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 180.296.

---

EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 13 janvier 2014 les associés de la Société ont:

- pris connaissance de la démission de Wolfgang Zettel de son mandat de gérant B de la Société avec effet au 13 janvier 2014;

- nommé Mélanie Jacobs, née le 17 septembre 1984 à Sarreguemines, France et résidant professionnellement au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet au 14 janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2014008743/18.

(140009142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Retail Development Redange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, 30, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 173.027.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014008740/10.

(140009319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Zaysan Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.562.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> octobre 2013.*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019:

- Monsieur Simon Pierre SAVERYS, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;
- Monsieur Adrien ROLLE, demeurant professionnellement au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;
- Monsieur Laurent WEIS, demeurant au 18, rue Robert Stümper, L - 2557 Luxembourg;

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019:

- Benoît de Froidmont, 18, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008948/16.

(140009362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Vicem Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 132.813.

RECTIFICATIF

*Extrait*

Cet extrait vient modifier l'extrait L140005575 déposé le 10 janvier 2014.

Au lieu de:

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 octobre 2013 que:

- Monsieur Roberto DE LUCA a démissionné de sa fonction d'administrateur.
- Monsieur Judicaël MONGUENGUY, employé privé, né le 24 mai 1982 à Lambarene (Gabon) et demeurant professionnellement au 26-28, Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommé administrateur.
- Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Il y a lieu de lire:

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 17 octobre 2013 que:

- Monsieur Roberto DE LUCA a démissionné de sa fonction d'administrateur.



- Monsieur Judicaël MOUNGUENGUY, employé privé, né le 24 mai 1982 à Lambarene (Gabon) et demeurant professionnellement au 26-28, Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommé administrateur.
- Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014008921/25.

(140009746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**VDC Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 158.685.

—  
*Extrait des résolutions*

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société en date du 21 mai 2013;

1. L'Assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes actuel de la société:

Fiscalité Comptabilité Gestion S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue de Kleinbettingen, L - 8362 Grass, enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés sous le numéro B61071,

2. L'Assemblée nomme un nouveau commissaire aux comptes de la société:

FISCOGES S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue de Kleinbettingen, L - 8362 Grass, enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés sous le numéro B174051.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014008917/17.

(140009154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Vulcain S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 133.615.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre recommandée en date du 25 janvier 2013 que Monsieur Ali BENZAADI, a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008928/12.

(140009397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Altraplan Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 55.381.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 16 décembre 2013*

En date du 16 décembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Germaine BRABANTS de son mandat de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 31 décembre 2013;

- de nommer Monsieur Marc STEVENS né le 10 mai 1961 à Schoten, Belgique, ayant son adresse professionnelle à 38, Parc d'Activités de Capellen, L-8308 Capellen, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

- Stephen BRIGHT
- Serge MOREL
- Thierry PORTE
- Marc STEVENS
- Paul WOLFF

- Michel WOLTER

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration de la Société tenue en date du 16 décembre 2013*

En date du 16 décembre 2013, le conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Marc STEVENS en tant que nouveau délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2014 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2014.

Altraplan Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2014008990/32.

(140010223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2014.

---

**Arcotex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.356.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 16 janvier 2014*

L'Assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Eugeniusz SOBIERAJ et Madame Oxana LAZAREVYCH sont révoqués avec effet immédiat.

2. Monsieur Thierry KOHNEN, comptable, né le 22 juin 1972 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 62, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et Monsieur Philippe SOUVANNARATH, administrateur de sociétés, né le 7 mars 1983 à Montreuil Sur Mer, demeurant au 131, Boulevard Victor Hugo, F-62100 Calais, sont nommés Administrateurs de la société avec effet immédiat. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

La société sera valablement engagée par la signature collective de deux Administrateurs ou par la signature individuelle du Délégué du Conseil.

Luxembourg, le 16 janvier 2014.

Certifié sincère et conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014009013/22.

(140010083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2014.

---

**Project Bird Holding IIIB S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 78.012.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.301.

---

In the year two thousand and thirteen on the nineteenth day of December;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned;

THERE APPEARED,

3B Binani Glassfibre S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with its registered office at L-9227 Diekirch, 50, Esplanade and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 163525, in its capacity as sole member of the Company, here represented by Mr. Luis MARQUES GUILHERME, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy given under private seal on December 17, 2013.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed to be registered together with it.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state that:

I. pursuant to the absorption by the Company (as defined hereafter) of Project Bird Holding II S.à r.l., a private limited liability company, established and having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, section B, under the number 136529 (hereafter "Project Bird Holding II"), the above-mentioned 3B Binani Glassfibre S.à r.l. is authorized to act as the sole member (the "Sole

Member") of Project Bird Holding IIIB S.à r.l., a private limited liability company, established and having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, section B, under the number 137301, (the "Company");

II. the Company was incorporated pursuant to a deed received by Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on 3 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 964 on 18 April 2008;

III. the articles of association of the Company have been amended by a deed received by Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, dated 11 August 2009 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1900 on 30 September 2009;

IV. Project Bird Holding S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135980 (the "Absorbed Company 2") is the sole member of Project Bird Holding II (the "Absorbed Company 1") (hereinafter the Absorbed Company 2 and the Absorbed Company 1 are collectively referred to as the "Absorbed Companies") holding the entirety of its corporate capital and held until its absorption indirectly the entire corporate capital of the Company (the "Absorbing Company");

V. by effect of the merger, the Absorbed Company 2 and the Absorbed Company 1 will be merged into the Company in a simultaneous sequence of absorptions being that the Absorbed Company 2 will be absorbed downstream into the Absorbed Company 1 and simultaneously the Absorbed Company 1 will be merged in the Company (the "Merger");

VI. the provisions of the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended (the "Law") have been respected:

1. The merger plan of the merger by absorption (the "Merger Plan") established by (i) the board of managers of the Company as the absorbing company (ii) the board of managers of the Absorbed Company 2 as an absorbed company and (iii) the board of managers of the Absorbed Company 1 as an absorbed company (hereinafter the Absorbing Company, the Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 are collectively referred to as the "Merging Companies"), was duly deposited at the registered office of each of the Merging Companies on 30 May 2013, was filed with the Luxembourg Companies and Trade Register on 31 May 2013 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on June 5, 2013, under number 1325.

2. The merger by absorption between the Merging Companies as set out in the Merger Plan (the "Merger by Absorption") will be legally effective on December [19], 2013, subject to the execution of the present minutes, the minutes of the general meeting of the sole member of the Absorbed Company 2, the minutes of the general meeting of the sole member of the Absorbed Company 1 in front of the notary public approving the Merger on December 19, 2013. The Merger shall have no effect vis-à-vis all third parties until after the publication of the minutes of the extraordinary general meetings of the Merging Companies in accordance with Article 9 of the Law.

3. Pursuant to the provisions of Article 265 (3) and Article 266 (5) of the Law, the sole member of the Company waived the preparation and the examination of the documents required pursuant to Articles 265 and 266 of the Law.

I. the agenda of the meeting (the "Agenda") is the following:

1. Approval of the Merger Plan for conclusion of the Merger by Absorption;
2. Waiver of the appointment of an independent expert for the examination and the statement of report concerning the Terms of Merger one month after the publication of the Merger Plan;
3. Waiver in accordance with article 265 (3) of the Law of the drawing-up by the board of managers of the companies involved in the merger of a written report explaining and justifying the Merger Plan set out under article 265 (1) and (2);
4. Ascertaining of the deposit of all the required documents at the registred office of the Company;
5. Approval of (i) the Merger by Absorption pursuant to which the Absorbed Company 2 and the Absorbed Company 1 will be merged into the Company in a simultaneous sequence of absorptions being that the Absorbed Company 2 will be absorbed downstream into the Absorbed Company 1 and simultaneously the Absorbed Company 1 will be merged in the Company, (ii) the transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 to the Company and (iii) the dissolution of the Absorbed Company 2 and the Absorbed Company 1 without liquidation;
6. Reduction of the corporate capital of the Company by an amount of eighty-nine million seven hundred twenty-five thousand Euro (EUR 89,725,000.-) so as to bring it from its present amount of ninety-one million four hundred ninety-two thousand five hundred Euro (EUR 91,492,500.-) to one million seven hundred seventy-seven thousand five hundred Euro (1,767,500) by cancellation of eighty-nine million seven hundred twenty-five thousand (89,725,000) corporate units being all those units which the Absorbing Company will hold (i) in its own corporate capital and (ii) the cancellation of the corporate units outstanding before merger in the capital of Absorbed Company 1;
7. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 14,232,500.-) in order to bring it from its present amount of one million seven hundred sixty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,767,500.-) represented by one million seven hundred sixty-seven thousand five hundred (1,767,500) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, to the amount of sixteen million Euro (EUR 16,000,000.-) represented by sixteen million (16,000,000) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00)

each, by issuing fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred (14,232,500) new corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units;

8. Issue and allotment of fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred (14,232,500) new corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units;

9. Subscription and payment of the newly issued corporate units;

10. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company namely to reflect the increase of its corporate capital;

11. Granting of authorization to any manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Partners in Law, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

12. Any other business.

After due consideration of the interests of the Company, the Sole Member took the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member resolved to approve the Merger Plan entered into by and between the above-identified Project Bird Holding S.à r.l. and Project Bird Holding II S.à r.l., as absorbed companies and the Company as absorbing company.

*Second resolution*

The Sole Member resolved to waive the appointment of an independent expert for the examination and the statement of report concerning the Merger Plan in accordance with the article 266 (5) of the Law.

*Third resolution*

The Sole Member resolved to waive in accordance with article 265 (3) of the Law the drawing-up by the board of managers of the companies involved in the merger of a written report explaining and justifying the Merger Plan set out under article 265 (1) and (2).

*Fourth resolution*

The Sole Member ascertained the deposit of all the required documents at the registered office of the Company at last one month before the taking of the present resolutions, in compliance with article 267 of the Law.

*Fifth resolution*

The Sole Member resolved to approve the Merger by Absorption pursuant to which the Absorbed Companies will be merged into the Company in a simultaneous sequence of absorptions being that the Absorbed Company 2 will be absorbed downstream into the Absorbed Company 1 and simultaneously the Absorbed Company 1 will be merged in the Company.

The Sole Member resolved to approve the universal transfer of all the assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Company as foreseen in the Law.

The Sole Member resolved further to approve the dissolution of the Absorbed Companies without liquidation.

*Sixth resolution*

The Sole Member resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of eighty-nine million seven hundred twenty-five thousand Euro (EUR 89,725,000.-) so as to reduce it from its present amount of ninety-one million four hundred ninety-two thousand five hundred Euro (EUR 91,492,500.-) to one million seven hundred sixty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,767,500.-) by cancellation of eighty-nine million seven hundred twenty-five thousand (89,725,000) corporate units being all those units which the Absorbing Company will hold (i) in its own corporate capital and (ii) the cancellation of the corporate units in the capital of Absorbed Company 1 outstanding before the merger.

*Seventh resolution*

The Sole Member resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred Euro (EUR 14,232,500.-) in order to bring it from its present amount of one million seven hundred sixty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,767,500.-) represented by one million seven hundred sixty-six thousand five hundred (1,767,500) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, to the amount of sixteen million Euro (EUR 16,000,000.-) represented by sixteen million (16,000,000) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, by issuing fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred (14,232,500) new corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

*Eighth resolution*

The Sole Member resolved to issue fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred (14,232,500) new corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

#### *Ninth resolution*

Then appeared Mr. Luis MARQUES GUILHERME, previously named, acting in his capacity as duly appointed proxy of 3B Binani Glassfibre S.à r.l..

The appearing person, represented as here above stated, declared to subscribe for fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred (14,232,500) corporate unit with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each and to make payment of such new corporate units in full by a contribution in kind consisting in the conversion of a portion a claim held by the Sole Member (the "Claim") against the Company which is equivalent to fourteen million two hundred thirty-two thousand five hundred Euros (EUR 14,232,500.-) (the "Contribution").

It results from a valuation report dated December 17, 2013 issued by the Board of Managers of the Company (the "Valuation Report") that:

"Based on the verification carried out as described above, upon and subject to completion of the Merger the value of the Claim is 14,232,500.- EUR."

Having acknowledged the above described contribution in kind, the Sole Member, represented as stated above, expressly agreed with the description of the Contribution, with its valuation, with the effective contribution in kind to the Company and confirmed the validity of the subscription and payment.

#### *Tenth resolution*

The Sole Member resolved amending Article 5 of the articles of association of the Company to reflect the above resolutions.

Consequently, Article 5 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

" **Art. 5.** The subscribed capital is set at sixteen million Euros (EUR 16,000,000.-) represented by sixteen million (16,000,000) corporate units with a par value of one Euro (EUR 1.00) each."

#### *Eleventh resolution*

The Sole Member resolved to grant an authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Partners in Law, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting has been closed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present deed, are evaluated at approximately seven thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 7,125.-).

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

#### *Certification*

In accordance with article 271 of the Law, the undersigned notary inspected and certified by the present deed the existence of the Terms of Merger and of all documents required by the Law to the Company for the merger.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le dix-neuvième jour de décembre;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

#### **A COMPARU:**

3B Binani Glassfibre S.à r.l., une société organisée et existant en vertu des lois luxembourgeoises, dont le siège social est situé à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163525, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société,

ici représentée par Monsieur Luis MARQUES GUILHERME, juriste, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 17 décembre 2013.

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée de la manière décrite ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant de noter que:

I. par effet de l'absorption par la Société (comme définie ci-après) de Project Bird Holding II S.à r.l, une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 136529 (ci après «Project Bird Holding II»), ladite 3B Binani Glassfibre S.à r.l. est autorisé à agir dans la qualité de l'associé unique (l'"Associé Unique") de Project Bird Holding IIIB S.à r.l, une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 137301, (la "Société");

II. la Société a été constituée suivant acte reçu par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, le 3 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 964 le 18 avril 2008;

III. les statuts de la Société ont été modifiés par acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 11 août 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1900 le 30 septembre 2009;

IV. Project Bird Holding S.à r.l. une société organisée et existant en vertu des lois luxembourgeoises, dont le siège social est situé à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135980 (la «Société Absorbée 2») est l'associé unique de Project Bird Holding II S.à r.l. (la «Société Absorbée 1») (ci-après la la Société absorbée 2 et la Société Absorbée 2 sont collectivement appelées les «Sociétés Absorbées») détenant la totalité de son capital social et détenait indirectement jusqu'à son absorption la totalité du capital de la Société (la «Société Absorbante»);

V. par effet de la fusion, la Société Absorbée 2 et la Société Absorbée 1 seront absorbées par fusion dans la Société Absorbante dans une suite simultanée d'absorptions telles que la Société Absorbée 2 sera absorbée en aval dans la Société Absorbée 1 et simultanément la Société Absorbée 1 sera fusionnée dans la Société Absorbante (la «Fusion»);

VI. les dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatives aux fusions (la "Loi") ont été respectées à savoir:

1. Le projet commun de fusion par absorption (le "Projet de Fusion") établi par (i) le conseil de gérance de la Société Absorbante agissant comme société absorbante, (ii) le conseil de gérance de la Société Absorbée 2 agissant comme société absorbée et (iii) le conseil de gérance de la Société Absorbée 1 agissant comme société absorbée (ci-après la Société Absorbante, la Société absorbée 2 et la Société Absorbée 2 sont collectivement appelées les «Sociétés Fusionnantes») a été dûment déposé auprès du siège social des Sociétés Fusionnantes en date du 30 mai 2013, dûment enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés en date du 31 mai 2013 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 5 juin 2013 sous le numéro 1325.

2. La fusion par absorption entre les Sociétés Fusionnantes telle qu'établi dans le Projet de Fusion (la «Fusion par Absorption») sera légalement effective le 19 décembre 2013 sous condition de l'exécution du présent procès-verbal et de l'exécution du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbée 2 et de l'exécution du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Absorbée 1 approuvant le Projet de Fusion par devant notaire le 19 décembre 2013. La Fusion ne prendra effet à l'égard de tous les tiers que le jour suivant la publication du procès verbal des assemblées générales extraordinaires des Sociétés Fusionnantes conformément à l'article 9 de la Loi.

3. Selon les dispositions de l'article 265 (3) et de l'article 266 (5) de la Loi, l'associé unique de la Société, renonce à l'établissement et à l'examen des documents requis aux articles 265 et 266 de la Loi.

VII. la présente assemblée a pour ordre du jour (l' "Ordre du jour") les points suivants:

1. Approbation du Projet de Fusion de la Fusion Par Absorption;

2. Renonciation à la nomination d'un expert indépendant pour l'examen du Projet de Fusion et renonciation au rapport d'expertise un mois après la publication du Projet de Fusion;

3. Renonciation conformément à l'article 265 (3) à l'établissement par les gérants de chacune des sociétés qui fusionnent d'un rapport écrit détaillé à l'intention des associés expliquant et justifiant du point de vue juridique et économique le Projet de Fusion;

4. Constatation du dépôt au siège social de la Société des documents requis par la Loi conformément à l'article 267 de la Loi;

5. Approbation (i) de la Fusion Par Absorption par voie d'absorption au terme de laquelle la Société Absorbée 2 et la Société Absorbée 1 seront fusionnées dans la Société dans une suite simultanée d'absorptions telles que la Société Absorbée 2 sera absorbée en aval dans la Société Absorbée 1 et simultanément la Société Absorbée 1 sera fusionnée dans la Société (ii) du transfert corrélatif de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 à la Société et (iii) de la dissolution de la Société Absorbée 1 et de la Société Absorbée 2 sans liquidation par effet de la fusion;

6. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent vingt cinq mille (EUR 89.725.000,-) de façon à le porter de son montant de quatre-vingt-onze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents euros (EUR 91.492.500,-) à un million sept cent soixante-sept mille cinq cents euros (EUR 1.767.500,-) par l'annulation de quatre-vingt dix-neuf millions sept cent vingt cinq mille (89.725.000) parts sociales étant toutes ces

parts que la Société Absorbante détiendra (i) dans son propre capital social et (ii) l'annulation des parts sociales émises avant la fusion dans le capital social de la Société Absorbée 1.

7. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 14.232.500,-) afin de le porter de son montant actuel d'un million sept cent soixante-sept mille cinq cents euros (EUR 1.767.500,-) représenté par un million sept cent soixante-sept mille cinq cents (1.767.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune à un montant de seize millions euros (EUR 16.000.000,-) représenté par seize million (16.000.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, par l'émission de quatorze million deux cent trente-deux mille cinq cent (14.232.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, auxquelles sont attachés les mêmes droits et obligations qu'aux parts sociales existantes;

8. Emission de quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents (14.232.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, auxquelles sont attachés les mêmes droits et obligations qu'aux parts sociales existantes;

9. Souscription et paiement des quatorze million deux cent trente-deux mille cinq cent (14.232.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune;

10. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions prises ci-dessus concernant l'augmentation du capital social;

11. Pouvoir donné à tout gérant de la Société ou à tout avocat de l'étude Wildgen, Partners in Law d'effectuer, le cas échéant, toutes les formalités nécessaires en relation avec les résolutions prises dans le cadre du présent agenda; et

12. Divers.

Après considération, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a approuvé le Projet de Fusion établi entre les avant-nommées Project Bird Holding S.à r.l. et Project Bird Holding II S à r.l., en tant que sociétés absorbées et la Société en tant que société absorbante.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de renoncer à la nomination d'un expert indépendant pour l'examen du Projet de Fusion et a décidé de renoncer au rapport d'expertise un mois après la publication du Projet de Fusion en vertu de l'article 266 (5) de la Loi.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de renoncer à l'établissement par les gérants de chacune des sociétés qui fusionnent d'un rapport écrit détaillé à l'intention des associés expliquant et justifiant du point de vue juridique et économique le Projet de Fusion.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique a constaté que le dépôt des documents exigé par l'article 267 de la Loi a été effectué au siège social de la Société au moins un mois avant la prise des présentes résolutions.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique a approuvé la Fusion Par Absorption au terme de laquelle les Sociétés Absorbées seront fusionnées dans la Société dans une suite simultanée d'absorptions telles que la Société Absorbée 2 sera absorbé en aval dans la Société Absorbée 1 et simultanément la Société Absorbée 1 sera fusionnée dans la Société Absorbante.

L'Associé Unique a approuvé le transfert corrélatif de l'universalité du patrimoine des Sociétés Absorbées à la Société tel que déterminé dans la Loi.

L'Associé Unique de la Société a approuvé la dissolution des Sociétés Absorbées sans liquidation par effet de la fusion

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent vingt cinq mille (EUR 89.725.000,-) de façon à le porter de son montant de quatre-vingt-onze million quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 91.492.500,-) à un million sept cent soixante-sept mille cinq cents euros (EUR 1.767.500,-) par l'annulation de quatre-vingt-dix-neuf millions sept cent vingt-cinq mille (89.725.000) parts sociales étant toutes ces parts que la Société Absorbante détiendra (i) dans son propre capital social et (ii) l'annulation des parts sociales émises dans le capital social de la Société Absorbée 1 avant la fusion.

#### *Septième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 14.232.500,-) afin de le porter de son montant actuel de un million sept cent soixante-sept mille cinq cent euros (EUR 1.767.500,-) représenté par un million sept cent soixante-sept mille cinq cent (1.767.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune à un montant de seize millions d'euros

(EUR 16.000.000,-) représenté par seize millions (16.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, par l'émission de quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents (14.232.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, auxquelles sont attachés les mêmes droits et obligations qu'aux parts sociales existantes.

#### *Huitième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents (14.232.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune, auxquelles sont attachés les mêmes droits et obligations qu'aux parts sociales existantes.

#### *Neuvième résolution*

A comparu ensuite Monsieur Luis MARQUES GUILHERME, prénommé, agissant en tant que mandataire de 3B Binani Glassfibre S.à r.l.

La partie comparante, comme ci-avant décrite, a déclaré souscrire à quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents (14.232.500) parts sociales d'une valeur d'un euro (EUR 1,00) et de payer ces nouvelles parts sociales intégralement par un apport en nature consistant dans la conversion d'une partie d'un droit à recevoir détenu par l'Associé Unique (le «Droit à Recevoir») à l'égard de la Société équivalent à quatorze millions deux cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 14.232.500,-) (l'«Apport»).

Il résulte du rapport d'évaluation en date du 17 décembre 2013 émis par le conseil de gérance de la Société que:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, la valeur de l'Apport suite à l'accomplissement de la Fusion est de 14.232.500 euros»

Ayant reconnu l'apport en nature décrit ci-dessus, l'Associé Unique, représenté comme mentionné ci-avant, a donné expressément son accord sur la description de l'Apport, son évaluation, l'effectivité de l'apport en nature à la Société et confirme la validité de la souscription et du paiement.

#### *Dixième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-avant.

Par conséquent, l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à seize millions d'Euros (EUR 16.000.000,-) représenté par seize millions (16.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune.»

#### *Onzième résolution*

L'Associé Unique a décidé de donner pouvoir à tout gérant de la Société ou à tout avocat de l'étude WILDGEN, Partners in Law d'effectuer, le cas échéant, toutes les formalités nécessaires en relation avec les résolutions prises dans le cadre du présent Ordre du jour.

#### *Frais*

Le montant des frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, est estimé à sept mille cent vingt-cinq euros (EUR 7.125,-).

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

#### *Attestation*

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271 de la Loi, a vérifié et atteste par les présentes l'existence du Projet de Fusion et tous les autres actes et exigences formelles imposées à la Société par la fusion.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. MARQUES GUILHERME, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2013 LAC/2013/58928. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 6 janvier 2014.

Référence de publication: 2014003816/345.

(140002732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2014.



**Recordati S.A. Chemical and Pharmaceutical Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 59.154.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 15 janvier 2014*

1. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.
2. La cooptation de Mme Katia CAMBON a été ratifiée et elle a été nommée comme administrateur de catégorie B en remplacement de M. Philippe TOUSSAINT jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.
3. M. Douwe TERPSTRA, administrateur de sociétés, né à Leeuwarden (Pays-Bas), le 31 octobre 1958, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RECORDATI S.A. CHEMICAL AND PHARMACEUTICAL COMPANY

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014008753/18.

(140008988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Wellness International Business & Care S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5-11, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 73.898.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenue le 19 décembre 2013.*

L'assemblée générale a pris acte de la démission de Luciana SPANNAGEL de son poste de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Est nommée commissaire aux comptes:

L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée FIDUCIAIRE DENIS SOUMANN E.U.R.L. avec Siège social à L - 8017 Strassen 18B, Rue de la Chapelle, inscrite au RCS sous le n° B85288;

Le mandat viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014008934/15.

(140009643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**TIAA-CREF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 161.610.

—  
EXTRAIT

A la suite d'un contrat de transfert conclu en date du 20 décembre 2013, TIAA-CREF International Holdings, LLC, une société régie par le droit américain (Delaware), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, State of Delaware, USA et immatriculée sous le numéro 4532581 a transféré avec effet au 31 décembre 2013 l'ensemble des parts sociales de la Société à TIAA-HENDERSON Real Estate Limited, une société régie par le droit anglais et du Pays de Galle, ayant son siège social au 150 Aldersgate, Londres EC1A 4AB, Royaume-Uni et immatriculée sous le numéro 8565143.

Les 125 parts sociales de la Société sont dès lors détenues par TIAA-HENDERSON Real Estate Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIAA-CREF Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2014008892/18.

(140009674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**T2 Capital Finance Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 124.383.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 20 décembre 2013:*

- L'Assemblée donne pleine et entière décharge au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation pour l'exécution de leurs mandats.

- L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société.

- L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, et en outre les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014008905/17.

(140008905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Cargon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 63, route de Thionville.  
R.C.S. Luxembourg B 171.899.

*Assemblée générale extraordinaire des associés de la société Cargon S.à.r.l. tenu au siège de la Société en date du 6 janvier 2014.*

L'associé est présent.

Les gérants ont pris la décision suivante:

L'associé décide:

- La démission de M. TEIXEIRA DA SILVA Luis demeurant à 9, Rue Sainte-Catherine L-1317 Luxembourg en tant que gérant technique,

- La nomination de Mme ALVES TEIXEIRA Alexandra Raquel demeurant à 9, Rue Sainte-Catherine L-1317 Luxembourg en tant que nouvelle gérante technique.

Les décisions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

CARGON S.A.R.L.

M. CARVALHO GONCALVES Leonel / Mme ALVES TEIXEIRA Alexandra Raquel

Référence de publication: 2014009091/19.

(140010389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2014.

---

**Lux Gare, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 167.678.

L'an deux mille treize, le trente-et-un décembre.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert,

A comparu:

La société «LUX GARE», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, rue Jean Jaurès L-1836 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167678, société absorbante, ayant comme numéro d'immatriculation: 2012 24 08 702,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert,

agissant en sa qualité de mandataire de la société en vertu d'un pouvoir spécial lui conféré par décision du Conseil de Gérance dans sa réunion du 30 décembre 2013 et dont une copie restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

*Exposé*

La société comparante, telle que représentée, requiert le notaire instrumentant d'acter ses déclarations faites en application de l'article 274 de la loi sur les sociétés telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987.

Elle constate:

Qu'en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

la prédite société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée «LUX GARE», avec siège social au 23, rue Jean Jaurès L-1836 Luxembourg, inscrite au R.C.S Luxembourg section B numéro 167 678, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 février 2012, publié au Mémorial C n°114 du 02 mai 2012, au capital social de EUR 12.500 divisé en 100 parts sociales sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et entièrement libérées,

détenant l'intégralité (100%) des parts sociales représentant la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée "CITY STATION S.à r.l." ayant son siège social à L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès, inscrite au R.C.S Luxembourg section B numéro 42 493, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald NEUMAN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 9 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 86 du 23 février 1993. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 22 mai 2012, au capital social EUR 12.500, représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 chacune, intégralement souscrites et entièrement libérées, société absorbée, ayant comme numéro d'immatriculation: 1992 24 10 138,

a absorbé cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte authentique reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 novembre 2013, publié au Mémorial C n°3004 du 28 novembre 2013.

Qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale de Lux Gare, ni par l'assemblée de City Station S.à r.l., n'a été nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées. La fusion se trouvait réalisée un mois après le 28 novembre 2013, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 3004 du 28 novembre 2013, aucun associé d'une des sociétés concernées n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

Qu'en ces circonstances, la fusion se trouve réalisée au 28 décembre 2013, et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment:

la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante, et plus particulièrement les biens et droits immobiliers ci-après désignés, appartenant à la société absorbée:

Désignations des biens immobiliers

1.- Une maison d'habitation avec place et toutes ses appartenances et dépendances, sise à Luxembourg, 10, Avenue de la Gare, inscrite au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Petrusse

numéro 142/243, lieu-dit «Avenue de la Gare», place (occupée), bâtiment à habitation d'une contenance de 4 ares 10 centiares.

2.- Une maison d'habitation avec place et toutes ses appartenances et dépendances, sise Luxembourg, 8, Avenue de la Gare, inscrite au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Petrusse

numéro 142/1235, lieu-dit «Avenue de la Gare», place (occupée), bâtiment à habitation, d'une contenance de 5 ares 35 centiares.

3.- Un immeuble sis à Luxembourg, rue du Fort Elisabeth, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Petrusse

numéro 142/1283, lieu-dit «Rue du Fort Elisabeth», place (occupée), bâtiment à habitation, d'une contenance de 03 centiares,

4.- Dans un immeuble en copropriété sis à Luxembourg, 13 et 15, rue du Fort Elisabeth, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Petrusse numéro 142/1284, lieu-dit «Rue du Fort Elisabeth», place (occupée), bâtiment à appartements, d'une contenance de 7 ares 22 centiares,

a. - en propriété privative et exclusive:

- l'emplacement intérieur portant la désignation cadastrale 014 U B 81, d'une surface utile d'après cadastre de 11,60 mètres carrés, faisant 5,000/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,

- l'emplacement intérieur portant la désignation cadastrale 015 U B 81, d'une surface utile d'après cadastre de 11,58 mètres carrés, faisant 4,992/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,

- la cave portant la désignation cadastrale 019 U A 81, d'une surface utile d'après cadastre de 14,71 mètres carrés, faisant 6,341/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,

- la cave portant la désignation cadastrale 029 U A 81, d'une surface utile d'après cadastre de 2,68 mètres carrés, faisant 1,155/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,

- la cave portant la désignation cadastrale 033 U A 81, d'une surface utile d'après cadastre de 5,07 mètres carrés, faisant 2,185/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,

- la cave portant la désignation cadastrale 035 U A 81, d'une surface utile d'après cadastre de 15,06 mètres carrés, faisant 6,492/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le commerce portant la désignation cadastrale 036 U C 00, d'une surface utile d'après cadastre de 95,30 mètres carrés, faisant 82,158/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le commerce portant la désignation cadastrale 037 U D 00, d'une surface utile d'après cadastre de 85,76 mètres carrés, faisant 73,933/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement/terrasse portant la désignation cadastrale 039 U A 01, d'une surface utile de 45,67 mètres carrés, faisant 45,027/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement/balcon portant la désignation cadastrale 048 U A 04, d'une surface utile de 46,21 mètres carrés, faisant 41,583/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes;

b.- en copropriété et indivision forcée:

correspondant à ces éléments privatifs une quotité de DEUX CENT SOIXANTE-HUIT virgule HUIT CENT SOIXANTE-SIX / MILLIEMES (268,866/1.000<sup>èmes</sup>) indivis dans les parties communes, y compris le sol ou terrain;

ainsi que ces éléments immobiliers se trouvent décrits à l'acte de base avec règlement de copropriété reçu par le notaire Edouard Delosch, de résidence à Diekirch, en date du 25 février 2013, sous le numéro 3430 du répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 25 mars 2013, volume 2523, numéro 54.

5.- Dans un immeuble en copropriété sis à Luxembourg, 12, avenue de la Gare, inscrit au cadastre comme suit:

Ville de Luxembourg, section LD de la Basse Petrusse

Numéro 142/1319, lieu-dit «Avenue de la Gare», place (occupée), bâtiment à appartements, d'une contenance de 4 ares 92 centiares,

a. - en propriété privative et exclusive:

- la cave portant la désignation cadastrale 001 U A 81, d'une surface utile d'après cadastre de 8,13 mètres carrés, faisant 5,642/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le commerce portant la désignation cadastrale 002 U B 00, d'une surface utile d'après cadastre de 385,07 mètres carrés, faisant 617,182/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement portant la désignation cadastrale 003 U A 01, d'une surface utile d'après cadastre de 30,05 mètres carrés, faisant 48,163/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement portant la désignation cadastrale 005 U A 02, d'une surface utile d'après cadastre de 30,58 mètres carrés, faisant 49,013/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement portant la désignation cadastrale 006 U A 02, d'une surface utile d'après cadastre de 44,49 mètres carrés, faisant 71,308/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement 007 U A 03, d'une surface utile d'après cadastre de 30,64 mètres carrés, faisant 49,109/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- l'appartement portant la désignation cadastrale 008 U A 03, d'une surface utile d'après cadastre de 45,65 mètres carrés, faisant 73,167/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 009 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 11,84 mètres carrés, faisant 7,171/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 010 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 6,23 mètres carrés, faisant 4,993/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 011 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 10,33 mètres carrés, faisant 5,343/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 013 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 3,83 mètres carrés, faisant 3,069/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 014 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 5,02 mètres carrés, faisant 4,023/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes,
- le grenier portant la désignation cadastrale 015 U A 04, d'une surface utile d'après cadastre de 9,12 mètres carrés, faisant 4,559/1.000<sup>èmes</sup> dans les parties communes;

b.- en copropriété et indivision forcée:

correspondant à ces éléments privatifs une quotité de SEPT CENT QUARANTE-DEUX virgule SEPT CENT QUARANTE-DEUX / MILLIEMES (942,742/1.000<sup>èmes</sup>) indivis dans les parties communes, y compris le sol ou terrain;

ainsi que ces éléments immobiliers se trouvent décrits à l'acte de base avec règlement de copropriété reçu par le notaire Edouard Delosch, de résidence à Diekirch, en date du 14 octobre 2013, sous le numéro 5415 du répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 12 novembre 2013, volume 2586, numéro 45.

#### *Origine de propriété:*

Les biens immobiliers susmentionnés, cadastrés sous les numéros 142/243, 142/1235, 142/1283, 142/1284 et 142/1319, ont été acquis par la société City Station S.à r.l., la société absorbée, alors dénommée Gradamo S.à r.l., aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire Reginald Neuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1999, sous le numéro 8.665 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 18 août 1999, volume 1601, numéro 94.

#### *Hypothèques:*

Les biens immobiliers susmentionnés transférés à la société Lux Gare par les effets de ladite fusion, sont grevés des inscriptions hypothécaires conventionnelles suivantes:

a.- les immeubles cadastrés sous les numéros 142/243, 142/1235, 142/1283, 142/1284 et 142/1319 sont grevés des inscriptions hypothécaires suivantes:

- Inscription conventionnelle d'hypothèques prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 29 mars 2012, volume 1134, numéro 217, au profit de la société de droit néerlandais dénommée «Executive Property Invest NL Holding B.V.», avec siège à NL-1017 PS Amsterdam, Pays-Bas, Leidseplein 29.

- Inscription conventionnelle d'hypothèques prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 29 mars 2012, volume 1134, numéro 218, au profit de la société de droit néerlandais dénommée «Executive Property Invest NL Holding B.V.», avec siège à NL-1017 PS Amsterdam, Pays-Bas, Leidseplein 29.

- Inscription conventionnelle d'hypothèques prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 29 mars 2012, volume 1134, numéro 219, au profit de la société de droit néerlandais dénommée «Executive Property Invest NL Holding B.V.», avec siège à NL-1017 PS Amsterdam, Pays-Bas, Leidseplein 29.

b.- Les immeubles cadastrés sous les numéros 142/243 et 142/1235 sont encore grevés de l'inscription hypothécaire suivante:

inscription conventionnelle d'hypothèque prise au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, le 30 août 2013, volume 1180, numéro 197, au profit de la société de droit néerlandais dénommée «Executive Property Invest NL Holding B.V.», avec siège à NL-1017 PS Amsterdam, Pays-Bas, Leidseplein 29.

#### *Conditions des apports immobiliers*

La Société Absorbante succède de plein droit à la société absorbée dans la pleine propriété des biens immobilier mentionnés ci-dessus, en lui succédant dans tous actes, contrats et conventions relatifs aux dits biens, lesquels sont libres de toutes inscriptions et transcriptions qui pourraient être préjudiciables, à l'exception des inscriptions hypothécaires ci-avant relevées.

L'entrée en jouissance des biens immobiliers est fixée à la date de ce jour, date à partir de laquelle les impôts fonciers et autres redevances sont à charge de la Société Absorbante.

Les biens sont transmis dans l'état effectif dans lequel ils se trouvent, avec les servitudes actives et passives inhérentes,

La possession juridique des biens qui font l'objet des présentes est transmise à la Société Absorbante à la date de ce jour.

- et la société absorbée CITY STATION S.à r.l. a cessé d'exister.

Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile par la Société comparante en son siège social à Luxembourg.

#### *Pouvoirs:*

L'assemblée donne pouvoir à tout employé de l'étude d'avocats Dandois & Meynial à Luxembourg, afin que ce dernier accomplisse, au nom de la société, toutes les formalités requises dans le cadre de la fusion et notamment, toutes les formalités de dépôt d'une expédition du présent acte au bureau des hypothèques.

L'assemblée, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoirs à tous clercs et employés de l'étude du notaire instrumentant, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires, cadastraux.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant et interprétation lui donnée en langue française, le comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 06 janvier 2014. Relation: RED/2014/93. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 14 janvier 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014006960/185.

(140007499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2014.

---

**Online Retail Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 52, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 152.217.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 décembre 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014008660/10.

(140008897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Wolff-Weyland Noerdange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8551 Noerdange, 4A, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 99.398.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> juin 2013*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2018:

- Madame Romy MÜLLER, administrateur de sociétés, demeurant au 2, rue des Noyers, L-8222 Mamer
- Monsieur Louis DIEDERICH, commerçant, demeurant au 27, op der Gare, L-8505 Noerdange, administrateur délégué;
- Monsieur René DIEDERICH, employé privé, demeurant au 2, rue des Noyers, L-8222 Mamer, Président et administrateur délégué.

Le mandat de commissaire de la société BDO Compagnie Fiduciaire n'est pas renouvelé.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2018:

- BDO Tax & Accounting, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Référence de publication: 2014008937/21.

(140008561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**PS Tabak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 34, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014008727/10.

(140009457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Piquemal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 80.262.

Par la présente, nous vous informons que nous avons dénoncé, en date du 14 janvier 2014, le contrat de domiciliation conclu avec la société sous rubrique

Luxembourg, le 14 janvier 2014.

*Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l*

*Société domiciliataire*

*Wim Rits / Alan Botfield*

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2014008686/13.

(140008989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Realm Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 108.092.

---

**EXTRAIT**

En date du 14 janvier 2014, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Elin Sjöling, en tant qu'administrateur est acceptée avec effet immédiat;
- Sami Nummela, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008737/14.

(140008611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**SoWiTec Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 165.346.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 18 décembre 2013.*

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 18 décembre 2013 que:

- Monsieur Kai Buntrock, ayant son adresse professionnelle au 24, Löherstraße, 72820 Sonnenbühl, Allemagne, a été nommé co-gérant de la Société jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2018.
- Monsieur Frank Hummel, ayant son adresse professionnelle au 24, Löherstraße, 72820 Sonnenbühl, Allemagne, anciennement gérant unique de la Société, est dorénavant co-gérant de la Société jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2016.

Fait à Luxembourg le 16 janvier 2014.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014008789/17.

(140009725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**S.Q. Beteiligungs A.G.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.850.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 27 Décembre 2013.*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Madame Simone Retter, avec adresse professionnelle au 14, Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg en sa qualité de Président du Conseil d'Administration;
- Mr. Sven Quandt, résidant au 1, Astheimer Strasse, D-65468 Trebur;
- Monsieur Jean-Paul Goerens, avec adresse professionnelle au 14, Avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg; jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2013. et du Commissaire aux Comptes:

Lux-Fiduciaire, établie et ayant son siège social au 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 65.819

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Janvier 2014.

Référence de publication: 2014008769/20.

(140009490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Real Web S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 136.028.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 06 décembre 2013 que:

- Les mandats de Monsieur Massimo LONGONI, administrateur et administrateur-délégué; de Monsieur Andrea PICCIONI, administrateur et président du Conseil d'Administration et de Monsieur Enrico CALABRETTA, administrateur, ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- Monsieur Judicaël MOUNGUENGUY, né à Lambaréné (Gabon), le 24 mai 1982, résidant professionnellement au 26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg est élu administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- Le mandat d'administrateur de Madame Laurence BARDELLI n'a pas été renouvelé.

Est réélu commissaire:

- Monsieur Marcel STEPHANY, demeurant professionnellement au 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014008736/20.

(140009779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Rollinger Venture Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 48, rue du Dix Octobre.  
R.C.S. Luxembourg B 147.860.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenu le 13 janvier 2014, que Monsieur Serge Rollinger, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement L-7243 Bereldange, 48, rue du X Octobre a été nommé nouvel administrateur unique, suite aux démissions de Monsieur Wei Zhang et Monsieur Yves Sibener de leur poste d'administrateur, jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008745/14.

(140008460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Recycling Plastic Products S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 64.401.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 janvier 2014.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2014008738/10.

(140009164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---

**Rome IR Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 641.250,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 161.516.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Référence de publication: 2014008747/10.

(140009288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2014.

---